

STAGE ET MEMOIRE DE MASTER 2

Master LEA tous parcours

Master LLCER parcours LCE et Bilangue

Master TCJ

Cahier des charges

Année universitaire 2026-2027

Consignes et conseils pour le mémoire

Objet et objectifs du mémoire

Le mémoire de Master 2 est un travail à visée à la fois universitaire et professionnelle. Il doit permettre de rendre compte de votre capacité à prendre en charge des missions en entreprise, d'analyser les situations rencontrées, et de prendre du recul pour défendre un point de vue de façon construite et argumentée, à partir de connaissances tirées de votre formation, de vos lectures et de votre vécu en entreprise. Il ne s'agit ni d'un rapport de stage, ni d'une réponse purement théorique, ni d'un état de l'art de la littérature existante sur un sujet. Il rend compte d'un vécu professionnel en respectant les exigences conceptuelles et méthodologiques d'un travail universitaire.

La réflexion est construite en réponse à une problématique issue de l'expérience de stage, questionnement articulant le raisonnement et auquel le mémoire contribue à apporter une réponse nuancée et personnelle, par des suggestions de solutions et des préconisations discutées avec des acteurs de la structure d'accueil.

Contenu du mémoire

Le travail se compose d'un mémoire en français, comportant les annexes nécessaires à la compréhension du contenu et une bibliographie. Pour le Master Langue Culture Entreprise, le travail comporte aussi un mini-mémoire dans la langue étrangère étudiée. Pour le Master LEA Langues-Droit-Commerce en double diplôme Lyon-Turin, le travail comporte un mini-mémoire en anglais et un mini-mémoire en italien. Pour le Master Bilangue, le travail comporte une synthèse en anglais et dans la langue B (2-3 pages maximum).

Pour tous les diplômes (y compris Master Bilangue), le mémoire comporte en toute fin d'ouvrage un résumé d'une demi-page maximum en français et dans chacune des langues vivantes étudiées.

La longueur minimale du mémoire ne saurait être inférieure à une quarantaine de pages de développement (soit au minimum 10 000 mots dans le corps de texte, de l'introduction à la conclusion).

En prenant comme point de départ l'environnement et les caractéristiques de l'entreprise d'accueil (secteur d'activité, positionnement stratégique, relations entre parties prenantes...), le mémoire vise à apporter une contribution utile à des lecteurs dans et en dehors de l'organisation dans laquelle s'est déroulé le stage.

Démonstration structurée et progressive, le mémoire doit être l'illustration de la capacité d'analyse de l'étudiant en reliant pratique et théorie, et en défendant un point de vue. Il comporte une introduction justifiant la problématique, posant les éléments de contexte nécessaire à la bonne compréhension du lecteur, et annonçant le plan.

Pour le Master Langue Culture Entreprise, le mini-mémoire en langue étrangère a une longueur minimale d'une quinzaine de pages de corps de texte¹. Il doit être conçu comme un document suffisamment autonome pour être compréhensible sans une lecture préalable du mémoire

¹ Pour les langues asiatiques et pour l'arabe, la longueur est à adapter (environ dix pages de corps de texte).

principal. Prenant comme ancrage le même stage et les mêmes missions, il répond à une problématique en relation directe avec celle du mémoire principal, mais compte tenu de leur volume respectif et des spécificités des sources et/ou méthodologies mobilisées, il peut être construit selon un plan sensiblement différent. En cela, le mini-mémoire ne peut pas consister en un seul travail de traduction-résumé de morceaux du mémoire principal. Il nécessite une réflexion sur sa construction propre, et une rédaction directement dans la langue, en s'attachant en particulier à l'utilisation d'un vocabulaire professionnel adapté au sujet traité. Il est structuré, et doit respecter la présentation typographique en vigueur dans la langue concernée. Les professeurs référents en langues étrangères ne corrigent pas uniquement une production linguistique, mais aussi la capacité d'analyse, de réflexion et d'argumentation des candidats. Le mini-mémoire en langue doit donc comporter une page de garde, un sommaire, une bibliographie spécifique, et si nécessaire des annexes propres.

L'ensemble du mémoire constitue un document unique (et un seul fichier informatique), mais il convient de faire redémarrer la numérotation des pages au début de chacun des travaux qui le constituent.

Rendus intermédiaires

Sont recommandés, dans le cadre de l'avancement de travail, la soumission au professeur référent des éléments suivants :

- Une proposition de problématique, sur la base d'un questionnement sur les thèmes pressentis du mémoire
- Une proposition de plan détaillé en deux ou trois parties, structurées elles-mêmes en deux ou trois sous-parties
- Un résumé du travail en une demi-page, dont une version finalisée figurera en fin de mémoire

Dans le cadre de la relation de travail entre étudiant et professeur référent, ce dernier peut compléter ces exigences par tous travaux jugés nécessaires au bon déroulement du calendrier de travail (par ex : bibliographie, notes de lecture, rédactions partielles...).

Éléments pris en compte lors de l'appréciation et de la notation du mémoire

- Problématisation du sujet à partir de l'expérience de stage
- Articulation du raisonnement et richesse du propos
- Pertinence et richesse du dispositif méthodologique mobilisé
- Qualité linguistique en français et dans les langues étrangères
- Respect des normes de présentation
- Evaluation faite par l'entreprise

Consignes de présentation

Un soin tout particulier doit être apporté à la qualité de la langue française lors de la rédaction. Le mémoire est un travail de fin d'études qui doit refléter à la fois vos compétences liées à votre formation, et votre capacité à intégrer le marché du travail.

La structure du mémoire est la suivante :

- Page de garde
- Déclaration de confidentialité visée par l'organisme d'accueil
- Accord de diffusion du mémoire signé par l'auteur
- Remerciements

- Table des matières avec pagination
- Développement
- Bibliographie
- Annexes
- Résumé du mémoire (en une quinzaine de lignes pour chaque langue étudiée)

S'il n'a pas été possible de les intégrer dans le mémoire, les évaluations du stage par l'entreprise et la déclaration de confidentialité sont à transmettre en parallèle aux enseignants évaluateurs et au Bureau des Stages.

Le cas échéant, le mémoire peut comporter un glossaire des sigles et acronymes employés, et une table des figures et illustrations.

La page de garde comporte nom, prénom et n° d'étudiant ; intitulé du mémoire (titre et problématique) ; intitulé du diplôme suivi et année universitaire ; nom des professeurs suiveurs ; nom de l'organisme d'accueil ; établissement de formation. Un modèle de page de garde à compléter est mis à disposition sur l'espace Moodle relatif aux mémoires.

Recommandations typographiques

Marges : à gauche : 3 cm / à droite : 2 cm

Interligne : 1,5

Alignement du texte : corps de texte justifié pour le mémoire en français, selon les conventions typographiques de la langue employée pour le mini-mémoire en langues étrangères

Police de corps de texte : Calibri taille 11 ou Times New Roman taille 12

Notes de bas de page : en bas de page (pas en fin de texte). Interligne simple, même police que le corps de texte, Calibri taille 9 ou Times New Roman taille 10

Les figures, tableaux et illustrations sont à placer dans le corps de texte, portent un titre et sont sourcés. Les documents d'illustration additionnels sont à placer dans les annexes.

Références : Les références doivent être citées dans le corps de texte en indiquant a minima nom de l'auteur et année de publication. Il est recommandé lors de la première citation de source d'indiquer la référence bibliographique complète en note de bas de page. Les références bibliographiques complètes doivent également figurer dans la bibliographie en respectant une des normes de présentation en vigueur (normes APA ou MLA fortement conseillées), et en donnant a minima :

- Pour les ouvrages : NOM Prénom, *Titre* (date de 1ère parution si plusieurs éditions), Lieu d'édition, Maison d'édition, coll. / série « collection », date de publication.
- Pour les articles dans un ouvrage collectif : NOM Prénom, « Titre de l'article », in P. Nom, *Titre de l'ouvrage*, maison d'édition, coll. / série « collection », date de publication : pp-pp.
- Pour les articles dans une revue : NOM Prénom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, maison d'édition, coll. / série « collection », date de publication : pp-pp.

Pour les sites internet, la webographie indique le nom de l'auteur si disponible, l'intitulé de la page, le nom du site Internet, l'URL du site, et la date de consultation.

Exemples :

AUTISSIER David, *Méthode de conduite du changement*, Paris, Dunod, collection Stratégies et management, 2013.

DE VAUJANY François Xavier, « Pour une théorie de l'appropriation des outils de gestion : vers un dépassement de l'opposition conception-usage », *Management & Avenir*, 2006/3 n° 9 : 109-126.

MAVALLET Laurent, « Le cloud, nid à problèmes de sécurité », *Le Monde Informatique*.
<http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-le-cloud-nid-a-problemes-de-securite-62993.html> (consulté le 16/01/2016)

Modalités de remise du mémoire de fin d'études

Le mémoire est à remettre obligatoirement en format électronique et selon les deux modalités décrites ci-dessous.

Remise électronique obligatoire

Doit être déposé avant la date limite fixée pour chaque session un exemplaire en format .pdf du mémoire sur la plateforme Moodle de l'Université Lyon III, après authentification sur l'Intranet étudiant avec login et mot de passe personnels. L'adresse URL de l'espace de dépôt du fichier sera communiquée aux étudiants sur l'Intranet et par e-mail. La date limite de dépôt est unique pour chaque session.

Le mémoire **dans son intégralité** (y compris mini-mémoire en langue étrangère pour le Master LCE et pour le Master LDC double diplôme Lyon-Turin) doit aussi être transmis par e-mail et **impérativement avant la date limite à tous les membres du jury**, y compris au tuteur ou tutrice de stage dans l'organisme d'accueil.

Remise en format papier sur demande

Si la transmission d'un exemplaire en format papier est demandée par l'un des membres de son jury, celui-ci doit être transmis par vos soins à l'adresse communiquée par l'enseignant (adresse personnelle ou professionnelle selon le souhait de l'enseignant).

Plagiat

Tous les mémoires sont automatiquement soumis au logiciel de détection du plagiat de l'Université Lyon III. En cas de suspicion de plagiat, le jury demandera la saisie de la section disciplinaire de l'Université Lyon III.

Confidentialité du mémoire

Une déclaration sur le degré de confidentialité du mémoire est à remplir par l'entreprise d'accueil. Une fiche standardisée est mise à disposition des étudiants sur l'Intranet. Une fois complétée par l'entreprise, elle doit figurer après la page de garde du mémoire.

Accord de diffusion du mémoire

Il vous est demandé d'indiquer si vous acceptez ou non la diffusion de votre mémoire. Une fiche standardisée est mise à disposition des étudiants sur l'Intranet. Une fois complétée, elle doit figurer après la déclaration de confidentialité.

Consignes et conseils pour la soutenance

Composition du jury

Le jury de soutenance est formé de l'enseignant référent, et d'un (LCE, TCJ anglais) ou deux (LEA, TCJ, Bilangue) enseignants de langues. S'il ou elle en a la possibilité, le tuteur ou tutrice de stage est invité à participer à la soutenance en tant que membre du jury.

La composition du jury est fixée par la Faculté.

Déroulement de la soutenance

La soutenance a une durée totale d'1h, découpée en 25 min de présentation (5 min en français et 10 min par langue en LEA, 10 min en français et 15 min dans la langue de spécialité en LCE), et 25 min de discussion (même découpage), le reste du temps servant à l'installation, à la délibération et à la restitution. Pour le Master TCJ et le Master Bilangue, la soutenance se déroule intégralement dans les langues étudiées. Pour rappel, le mémoire comporte en dernière page un court résumé (10-15 lignes) dans chaque langue étrangère, y compris pour les Masters LEA.

La phase de présentation reste dans la même thématique que le mémoire. Il est conseillé de redonner les éléments de contexte sur la structure d'accueil et les missions de stage nécessaires à la bonne compréhension de la présentation. La présentation apporte un approfondissement sur un ou des points abordés dans le mémoire en développant au besoin de nouveaux éléments, par exemple en analysant une réalisation en entreprise, ou en présentant des éléments postérieurs à la rédaction du mémoire.

Récapitulatif des modalités d'évaluation

	Master LEA (tous parcours)	Master LCE	Master TCJ	Master Bilangue
Mémoire écrit	Mémoire en français uniquement, pas de mini-mémoire en langue*	Mémoire en français et mini-mémoire en langue étrangère	Mémoire en français uniquement, pas de mini-mémoire en langue	Mémoire en français et synthèse dans les deux langues du parcours
Soutenance orale	Présentation en français et dans les deux langues étrangères, puis temps de discussion en français et dans les deux langues étrangères	Présentation en français et en langue étrangère, puis temps de discussion en français et en langue étrangère	Présentation en français et en langues étrangères uniquement, puis temps de discussion en langues étrangères	Présentations dans les langues du parcours, puis temps de discussion dans les langues du parcours

* sauf pour le double diplôme Lyon-Turin (parcours LDC) : mini-mémoires en anglais et en italien